

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Assurer la préservation des espaces forestiers et agricoles

- > En limitant la **consommation foncière** des espaces agricoles
- > En identifiant les **espaces forestiers** à fort enjeu

Préserver et renforcer la trame verte et bleue

- > En assurant la protection des **réservoirs de biodiversité**
- > En identifiant et préservant les **corridors écologiques**
- > En préservant les **haies existantes** le long des chemins de randonnée

Associer le développement du territoire à des pratiques durables

- > En favorisant le développement des **énergies renouvelables**
- > En permettant la construction de **bâtiments dits écologiques**

Anticiper et réduire les risques naturels du territoire

- > Par la mise en place de **mesures spécifiques**

Axe n° 1 :
Préserver les ressources naturelles et les espaces agricoles du Laurécois Pays d'Agout

Axe n° 3 :
Préserver l'identité locale du paysage tarnais et valoriser le patrimoine du Laurécois Pays d'Agout

Axe n° 2 :
Conforter la vie locale en assurant un cadre de vie rural préservé dans les collines et en affirmant la place stratégique de développement de la Vallée de l'Agout et de Lautrec

Conserver le paysage agricole et naturel propre au territoire

- > En maintenant une **activité agricole** diversifiée sur le territoire intercommunal
- > En limitant le **mitage urbain** de l'urbanisation
- > En préservant les **points de vue remarquables**
- > En préservant les **éléments du paysage** propres au territoire



Préserver le patrimoine bâti local

- > En valorisant le **patrimoine bâti** de qualité architecturale
- > En identifiant et préservant le **petit patrimoine**
- > En favorisant la **réhabilitation** du patrimoine local



Préserver le paysage urbain de la CCLPA

- > En requalifiant certaines **entrées de village**
- > En améliorant l'insertion paysagère des **zones d'activités**
- > En préservant la qualité paysagère des **espaces urbanisés**

Assurer la préservation des espaces agricoles et forestiers à enjeu

- ▨ Secteur agricole à préserver de l'urbanisation (élevage ou potentiel agronomique important)
- ▨ Zone à enjeu où il convient de limiter un développement urbain dense et important

Préserver et renforcer la trame verte et bleue

- ▬ Principaux corridors écologiques de la trame verte à préserver
- ▬ Principaux corridors écologiques de la trame bleue à préserver
- ▬ Conserver et entretenir les haies le long des chemins de randonnée
- ▬ Réservoir de biodiversité à protéger

Anticiper et réduire les risques du territoire

- ▬ Principaux cours d'eau concernés par un PPRI

Etre en capacité d'accueillir de nouveaux habitants d'ici 2035

- > En affirmant la place de la CCLPA au coeur de différents bassins d'emploi et de vie
- > En proposant un rééquilibrage du **parc de logements**
- > En développant une **offre locative** sur le territoire
- > En proposant une **densité urbaine** en cohérence avec l'identité des différents secteurs de l'intercommunalité

Préserver la place de l'offre de proximité

- > En sauvegardant la place **des écoles** dans les villages
- > En adaptant les besoins en **équipements sportifs**
 - > En identifiant et confortant les pôles urbains et les communes intermédiaires
- > En proposant des espaces dédiés aux **commerces ambulants**
- > En aménageant des points de vente pour les **producteurs locaux**

Proposer des espaces de détente et de pratiques sportives à proximité des plans d'eau et rivières

- > En valorisant l'aménagement des **plans d'eau**
- > En aménageant **des espaces publics et des promenades** le long de l'Agout et du Dadou

Développer l'attractivité du territoire

- > En affirmant la place des **zones d'activités économiques (ZAE)** existantes
- > En favorisant le développement de la **fibres** sur le territoire
- > En développant le **tourisme vert** autour des aménités du territoire
- > En profitant du potentiel bâti existant

Revaloriser l'aménagement de certains centres-bourgs

- > En requalifiant les **places de villages**
- > En sécurisant les traversées dangereuses
- > En proposant des **itinéraires cyclables**
- > En aménageant des **aires de covoiturage** à l'extérieur des centres-bourgs

Revaloriser l'aménagement de certains centres-bourgs

- ▬ Sécuriser les traversées dangereuses
- ▬ Secteurs privilégiés pour aménager des aires de covoiturage

Revalorisation de la rivière et des plans d'eau

- ▬ Valorisation de l'aménagement des plans d'eau
- ▬ Aménager des espaces de détente et des promenades le long de l'Agout et du Dadou

Développer l'attractivité du territoire

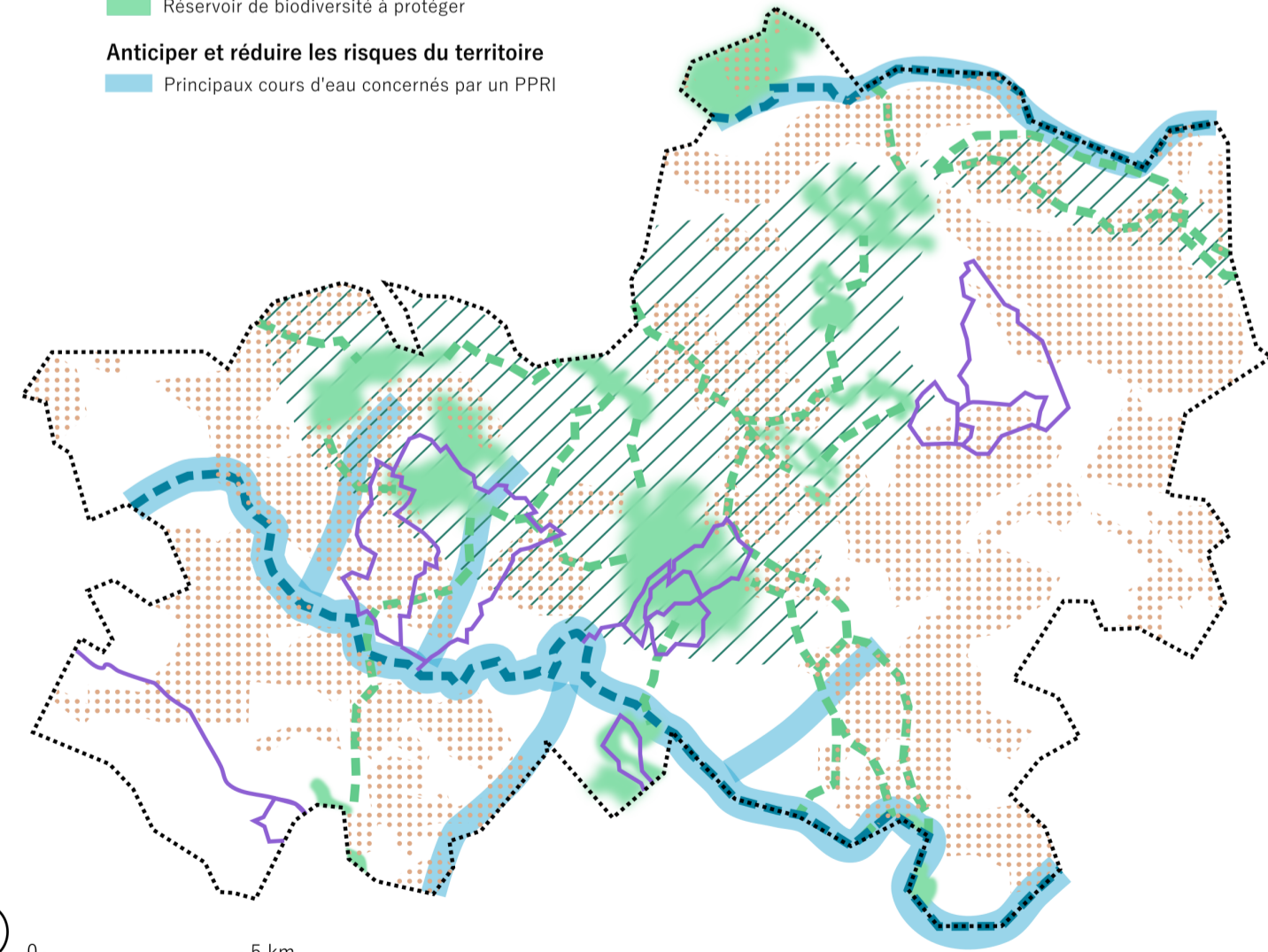
- ▬ Affirmer la place des zones d'activités existantes
- ▬ Aménager de nouvelles mises à l'eau pour développer l'activité de canotage
- ▬ Développer l'offre d'hébergement touristique

Assurer l'accueil des nouveaux habitants

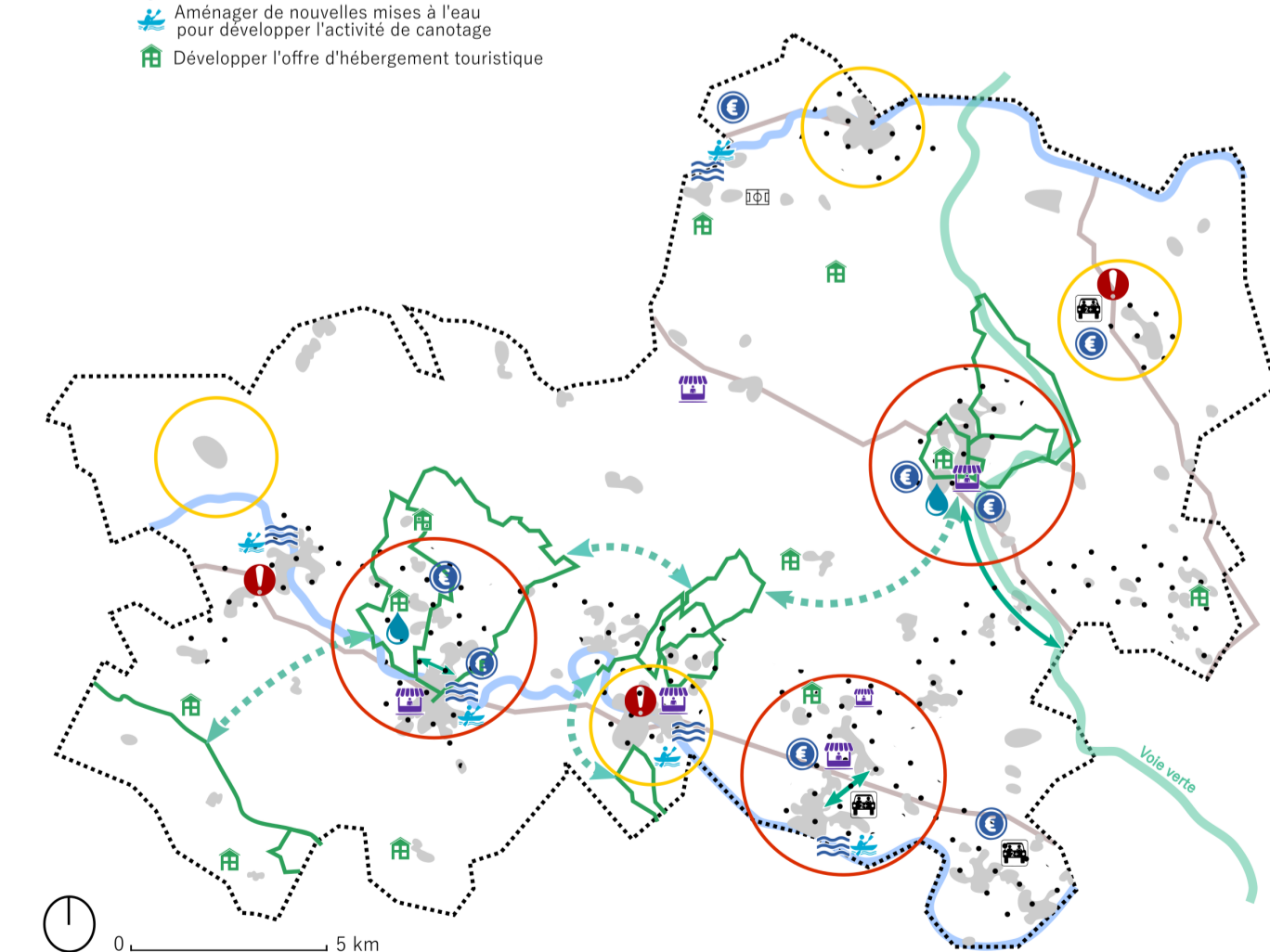
- ▬ Secteurs urbanisés à conforter
- ▬ Zones à privilégier pour le développement et la densification urbaine

Préserver l'offre de proximité

- ▬ Affirmer la place des pôles urbains
- ▬ Conforter la place des communes intermédiaires
- ▬ Création de liaisons piétonnes entre les chemins de randonnée
- ▬ Création de pistes cyclables
- ▬ Secteurs privilégiés pour aménager des points de vente en faveur des producteurs locaux



0 5 km



0 5 km